



Appel à candidature au Prix Marcel LONCIN 2017

Ce prix d'un **montant de 2500€** est destiné à
récompenser un travail innovant
réalisé par

un-e jeune scientifique (ingénieur-e, universitaire ou docteur-e)
du secteur public ou privé dans le domaine

des industries alimentaires, des biotransformations, ou de la chimie verte

Ce prix, annuel et indivisible, a été créé par le Professeur Marcel Loncin (1920 - 1994), Professeur à l'université de Karlsruhe et Professeur à l'ENSIA (AgroParisTech-Massy), consultant industriel, et auteur de l'ouvrage « Génie Industriel Alimentaire » internationalement reconnu.

Le prix est ouvert aux candidats remplissant les conditions suivantes :

- être membre, rattaché ou diplômé d'un organisme formant des cadres ou des chercheurs pour les industries alimentaires et connexes.
- avoir moins de 35 ans au 1er janvier de l'année de remise du prix,
- avoir développé dans le domaine des industries alimentaires, des biotransformations, de la chimie verte, une activité scientifique ou technologique innovante, attestée par dépôt de brevet, thèse, publication ou tout autre document.

Le dossier de candidature doit comporter les éléments suivants :

- une lettre de candidature accompagnée d'un CV
- un document avec un intitulé et un résumé présentant :
 - Les travaux réalisés avec la liste des publications, brevets, thèse le cas échéant...le tout n'excédant pas cinq pages
 - Les applications industrielles, effectives ou potentielles, des travaux justifiant la candidature (1 page).
- un engagement écrit à être présent lors de la remise du Prix

Ce dossier devra parvenir **sous formes papier et électronique**

avant le 14 octobre 2017

au Secrétariat Général de l'ACIA 1, avenue des Olympiades - 91744 MASSY cedex
acia@agroparistech.fr

Le lauréat du prix sera désigné par le Conseil Scientifique de l'ACIA qui sélectionnera les meilleurs dossiers pour être présentés lors des AGORIALES.

La remise du prix aura lieu à l'Académie d'Agriculture de France
lors du Forum AGORIALES, le mardi 14 novembre 2017

Tous les candidats sont susceptibles d'être invités à présenter leurs travaux au Forum,
l'Acia prendra en charge leurs frais de transport sur présentation des justificatifs